



**Numéro 165**  
21 novembre  
2018



**INVITATIONS :** Réunion technique CAIDF-ARVALIS et de morte saison

**COLZA :**

- Antigaminées: intervenir  
- Pesée entrée hiver et Mes dron'im@ges

**BLE :**

- Désherbage : poursuivre et surveiller l'efficacité

**INTERCULTURE :**

Destruction en cours

**ENQUETE RECOLTE :**

Betteraves

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°40 du 20/11/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avant la contribution financière de l'Etat, le département de Seine-et-Marne a financé ce projet.

## REUNIONS TECHNIQUES D'HIVER

### ➤ Réunion technique Chambre d'agriculture et ARVALIS - Institut du végétal

La Chambre d'agriculture organise en partenariat avec Arvalis une grande réunion technique **le 5 décembre de 8 h 30 à 12 h 30 à la salle communale de COURPALAY (77540)**.

Les thématiques abordées seront :

- Lutte contre les maladies : Nouveautés, Biocontrôle, résistance / Programmes CARIDF + Optiprotect
- Campagne en cours : conséquences de l'automne sec sur les cultures d'hiver & les points clés pour réussir les cultures de Printemps : orge, soja et maïs
  - Bref bilan climatique et conséquences du décalage de la date de semis
  - Orge de printemps (itinéraires semis automne /printemps)
  - Soja, maïs (variétés, itinéraires)
- Autres thèmes agronomiques
- Présentation Offre de Services CARIDF

### ➤ Réunions morte-saison par secteur

Des réunions locales morte-saison avec vos conseillers de la Chambre d'agriculture vous sont proposées par secteur. Pour le secteur Nord, deux réunions sont prévues :

- Au lycée agricole de la Bretonnière à Chailly-en-Brie le mardi 11 décembre à 9 h
- Au CER à Meaux le mercredi 12 décembre à 9 h

Une invitation vous sera prochainement envoyée.

## BULLETINS TECHNIQUES

Pour vous accompagner dans les choix variétaux des protéagineux et l'élaboration de vos programmes fongicides colza, la Chambre d'agriculture transmet ses références et préconisations issues de nos essais et de nos partenaires.

Choix variétaux protéagineux de printemps : [Cliquez ici](#)

Synthèse inter-régionale des résultats fongicides colza d'hiver: [Cliquez ici](#)

## COLZA

(6 à 10 feuilles)

### ➤ Ravageurs

La période de froid actuelle, avec des températures négatives prolongées permet de réduire l'activité des ravageurs. Attention au redoux annoncé la semaine prochaine.

### ➤ Pucerons

Les pucerons sont sensibles aux températures négatives. Une observation des populations après la période de gel sera nécessaire pour évaluer le besoin ou non d'une intervention. Pour rappel le colza est sensible jusqu'au stade 6 feuilles et à partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.



## Rappel des variétés résistantes TuYV : ALLISON, ARCHITECT, ANNAPOLIS, ANGELICO, DELICE, DUALIS, TEMPTATION

➤ Produits utilisables : KARATE ZEON 0,075 l/ha ; MAVRIK FLO 0,2 l/ha, KARATE K/OKAPI liquide 1,25 l/ha

**Conditions d'utilisation des insecticides** : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent, intervenir le soir ou en fin d'après-midi.

### ➤ Larves d'altises

La population de larves d'altises est pour le moment assez modérée. Aucun cas de dépassement du seuil d'intervention n'est relevé dans le réseau de surveillance du BSV. Ne pas confondre : les larves d'altises ont les deux extrémités noires, ce qui n'est pas le cas des autres larves rencontrées. On retrouve plus fréquemment des larves de mouches du chou, mais aucun moyen de lutte n'existe contre ce ravageur.

- Stade de sensibilité : jusqu'à la reprise de végétation.
- Seuil indicatif de risque : 70 % des plantes porteuses de larves ou 3 larves par plante en moyenne.
- Produits utilisables : DASKOR 440 à 0,625 l/ha ou BORAVI WG 1,5 kg

### ➤ Désherbage antigaminée et antidicot racinaire

Les conditions froides de ces derniers jours ont permis d'endurcir et d'affaïsser les colzas. C'est le bon moment pour positionner les herbicides à base de propyzamide (IELO, KERB FLO). Les pluies annoncées pour la semaine prochaine seraient idéales pour permettre au produit racinaire de fonctionner au mieux.

Rappel :

- Sur graminées seules, utiliser **KERB FLO à 1,875 l/ha**
- Sur graminées et dicots (laiterons, matricaires, véroniques, géraniums), utiliser **IELO à 1,5 l/ha**
- Sur sanves ou ravenelles, utiliser **CALLISTO à 0,15 l/ha OU CENT 7 0,3-0,4 l/ha OU CALLISTO à 0,1 l/ha + CENT 7 à 0,2 l/ha**

Cultures de remplacement possibles selon les antigaminées racinaires :

|                            | Culture possible  | Culture NON possible   |
|----------------------------|---|--|
| Si application de KERB FLO | Tournesol, Soja<br>Pois et féverole de printemps<br>Si Labour profond : maïs, betteraves  | Orge de printemps<br>Lin graine de printemps   |
| Si application de IELO     | Maïs :<br>- délai de 90 jours si labour<br>- délai de 120 jours en l'absence de labour<br>Tournesol après un délai de 150 jours | Orge de printemps<br>Tournesol, Betteraves<br>Pois et féverole de printemps<br>Lin graine de printemps |



**Conditions d'utilisation des herbicides racinaires** : le matin, sur sol humide et préparation fine. Absence de vent.

### ➤ Fertilisation : réaliser les pesées entrée hiver

La pesée des colzas permet d'évaluer la biomasse et d'en déduire l'azote déjà absorbé par la plante. Principalement sur les colzas bien développés (rares cette année), il est important de réaliser une pesée à l'entrée hiver pour ne pas surestimer la dose d'azote en sortie hiver.

#### ➤ Quand réaliser la pesée entrée hiver ?

- Sur les colzas qui marquent déjà un réel arrêt de végétation, souvent lié à une carence en azote (feuilles violacées).
- Pour les autres situations, attendre un arrêt de la végétation avec ces 1<sup>ers</sup> froids.

#### ➤ Comment ?

- Sur 4 placettes de 1 m<sup>2</sup> bien réparties sur la parcelle, couper toutes les plantes au niveau du sol, de préférence quand la végétation est ressuyée et peser ces prélèvements.

Pour calculer l'azote absorbé, utiliser la formule suivante :

$$\text{Quantité d'azote absorbé (kg/ha)} = 50 \times \text{masse de colza par placette en kg/m}^2$$

En sortie hiver, vous devrez renouveler ces pesées et utiliser la réglette Azote de Terres Inovia pour déterminer la dose nécessaire d'azote par parcelle.



### ▲ Mes dron'im@ges : Pilotez votre fertilisation à l'aide d'un drone

Sécurisez vos rendements COLZA avec l'outil de pilotage de la fertilisation azotée Mes dron'im@ges.

#### Les + de Mes dron'im@ges :

- ✓ Un vol non impacté par la couverture nuageuse
- ✓ La Chambre d'agriculture vous prévient par SMS de la date précise du passage du drone.
- ✓ Une préconisation remise dans la semaine
- ✓ Réalisation des vols et cartes validées par un technicien de la Chambre d'agriculture
- ✓ Téléchargez l'application smartphone MAP'IN pour réaliser votre modulation (pour les personnes non équipées en modulation automatique)

Programmez le passage du drone :

**Colza** : 1 vol en entrée d'hiver + 1 vol en sortie d'hiver OU 1 seul vol en sortie d'hiver.

#### Tarifs 1 ou 2 vols + préconisations

|               | Les 20 premiers ha | Les 30 ha suivants (de 21 à 50) | Au-delà de 50 ha |
|---------------|--------------------|---------------------------------|------------------|
| <b>1 vol</b>  | 10 € HT/ha         | 9 € HT/ha                       | 8 € HT/ha        |
| <b>2 vols</b> | 15 € HT/ha         | 13,50 € HT/ha                   | 12 € HT/ha       |

Carte de modulation automatique : gratuite

Complétez le bon de commande joint (dernière page) et adressez le par courrier ou par mail à l'adresse ci-dessous : Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France- Service Agronomie  
418 Rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine TEL : 01-64-79-30-75  
E-mail : [corinne.burdillat@idf.chambagri.fr](mailto:corinne.burdillat@idf.chambagri.fr)

## BLE (semis à début tallage)

### ▲ Désherbage

Les semis en cours se font toujours dans de bonnes conditions et permettent un lit de semence de qualité. A cette période d'implantation les risques de salissement de parcelles sont moindres. Une intervention en post levée précoce unique devrait être suffisante dans la plupart des cas.

Dans le cas d'une parcelle fortement infestée, l'application d'une prélevée est toujours recommandée suivi d'une post levée précoce.

**Pour les parcelles ayant déjà été désherbées depuis plus d'un mois, un diagnostic du salissement de votre parcelle est nécessaire. En effet le manque d'humidité a pu fortement réduire l'efficacité des herbicides appliqués. Au besoin contacter votre conseiller de secteur.**

➤ Pour consulter notre conseil désherbage se référer aux info.plaines n°162 et n°163



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage des dates de semis en blé.

**Conditions d'utilisation des herbicides racinaires** : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

## DESTRUCTION INTERCULTURE

Profiter du gel pour détruire mécaniquement vos couverts. Le froid accentue l'effet des blessures, notamment sur graminées. Le risque de repiquage est alors plus faible.

## FORMATION CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous propose une formation Certiphyto pour les renouvellements et les primo-Certiphyto, d'une durée d'un jour.

**Dates :** Lundi 17 décembre 2018

**Programme :**

- Matinée : revue des textes et de la réglementation en vigueur ; entraînement au test de vérification des connaissances
- Possibilité de déjeuner sur place aux frais du participant (dans les locaux du SDIS)
- Après-midi : test d'évaluation (test/QCM)

**Lieu :** Service Départemental d'Incendie et de Secours, Melun (77)

**Tarif :** 120 € TTC par journée/test

**Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 novembre 2018 accompagné du règlement**

**Renseignements et inscription** auprès de Thierry Pecquet - Chambre d'agriculture - Service Agronomie - 418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine - [thierry.pecquet@idf.chambagri.fr](mailto:thierry.pecquet@idf.chambagri.fr)

## SERVICE MES P@RCELLE

**NOUVEAU  
SERVICE**

Mes p@rcelles

### DELEGUEZ LA SAISIE DE VOS ENREGISTREMENTS PARCELLAIRES !

Notre objectif est de vous accompagner pour répondre aux règles de la conditionnalité des aides PAC. Grâce à l'outil Mes p@rcelles, nous réalisons à votre place l'enregistrement de vos **pratiques culturales**.

Vous notez vos pratiques sur une fiche d'intervention et **nous nous chargeons de les saisir et de vous transmettre les documents réglementaires**. Ainsi, tout au long de la campagne, vous disposez des éléments qui vous permettent d'être en conformité avec la réglementation.

**Plusieurs formules vous sont proposées :**

| Enregistrement                           | Pack SERENITE | Pack TRACAPHYTO | Accompagnement à la carte       |
|--|---------------|-----------------|---------------------------------|
| Assolement                               |               |                 | Formule adaptée à votre demande |
| Registre phytosanitaire                  |               |                 |                                 |
| Plan de fumure prévisionnel              |               |                 |                                 |
| Cahier d'épandage                        |               |                 |                                 |
| SIE                                      |               |                 |                                 |
| Cohérence stocks Semences-engrais-phytos |               |                 |                                 |
| Cohérence stocks Semences-phytos         |               |                 |                                 |
| Cohérence stocks engrais                 |               |                 |                                 |

**La saisie de vos interventions n'est plus un obstacle !**

**Contactez-nous pour prendre rendez-vous :**

**Laurence GOUSSON 06 07 66 86 40**



## ENQUETE RECOLTE


Afin de nous donner des tendances sur les rendements des différents secteurs de Seine-et-Marne, nous réalisons des enquêtes récoltes betteraves. Voici le lien pour l'enquête :

[Lien Betteraves](#)

## COMPOSITION DES PRODUITS CITES

| Produits commerciaux     | Composition  |
|--------------------------|--|
| <b>Insecticides</b>      |  |
| BORAVI WG                | Phosmet 500 g/kg                                   |
| DASKOR 440               | Chlorpyrifos-méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l |
| KARATE ZEON / LAMBDASTAR | Lambda-cyhalothrine 100 g/l                        |
| KARATE K / OKAPI liquide | Lambda-cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l    |
| MAVRIK FLO / TALITA      | Tau-fluvalinate 240 g/l                            |
| <b>Herbicides</b>        |  |
| KERB FLO                 | Propyzamide 400 g/l                                |
| IELO                     | Aminopyralid 5,27 g/l + propyzamide 500 g/l        |
| CALLISTO                 | Mésotrione 100 g/l                                 |
| CENT 7                   | Isoxaben 125 g/l                                   |



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**

## BON DE COMMANDE

à retourner à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France- Service Agronomie  
418 Rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine TEL : 01-64-79-30-75  
E-mail : corinne.burdillat@idf.chambagri.fr



| parcelle 1                               |                               |
|--|-------------------------------|
| nom de la parcelle                       |                               |
| surface en ha                            |                               |
| variété                                  |                               |
| date de semis j/j/mm/aa                  |                               |
| type de sol (cocher)                     | Argilo-calcaires superficiels |
|  | Autres sols superficiels      |
|  | Crains de Champagne           |
|  | Sols profonds                 |
| objectif de rendement q/ha               |                               |
| précédent                                |                               |
| colza associé                            | OUI - NON *                   |
| apport de matières organiques            | OUI - NON *                   |
| si oui, type, quantité (t/ha), fréquence |                               |

| parcelle 2                               |                               |
|--|-------------------------------|
| nom de la parcelle                       |                               |
| surface en ha                            |                               |
| variété                                  |                               |
| date de semis j/j/mm/aa                  |                               |
| type de sol (cocher)                     | Argilo-calcaires superficiels |
|  | Autres sols superficiels      |
|  | Crains de Champagne           |
|  | Sols profonds                 |
| objectif de rendement q/ha               |                               |
| précédent                                |                               |
| colza associé                            | OUI - NON *                   |
| apport de matières organiques            | OUI - NON *                   |
| si oui, type, quantité (t/ha), fréquence |                               |

| parcelle 3                               |                               |
|--|-------------------------------|
| nom de la parcelle                       |                               |
| surface en ha                            |                               |
| variété                                  |                               |
| date de semis j/j/mm/aa                  |                               |
| type de sol (cocher)                     | Argilo-calcaires superficiels |
|  | Autres sols superficiels      |
|  | Crains de Champagne           |
|  | Sols profonds                 |
| objectif de rendement q/ha               |                               |
| précédent                                |                               |
| colza associé                            | OUI - NON *                   |
| apport de matières organiques            | OUI - NON *                   |
| si oui, type, quantité (t/ha), fréquence |                               |

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| carte de modulation          | OUI - NON * |
| si oui, marque de la console |             |
| type d'engrais               |             |

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| Avez-vous un compte Mes p@rcelles ? | OUI - NON * |
| Application MADVIN                  | OUI - NON * |

\*revoir la mention inutile

**SI NON, merci de joindre une carte avec le détournage de chaque parcelle en précisant la commune**

|                         | COLZA         | COLZA                             |
|-------------------------|---------------|-----------------------------------|
| 1 vol en sortie d'hiver |               | 2 vols (entrée et sortie d'hiver) |
| Les 20 premiers ha      | 10,00 € HT/ha | 15,00 € HT/ha                     |
| Les 30 ha suivants      | 9,00 € HT/ha  | 13,50 € HT/ha                     |
| Au-delà de 50 ha        | 8,00 € HT/ha  | 12,00 € HT/ha                     |

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| NOM - Prénom                           |                             |
| Nom de l'exploitation / raison sociale |                             |
| Adresse                                |                             |
| Code postal - Ville                    |                             |
| Tél. / portable                        |                             |
| Email                                  |                             |
| Numéro de SIRET (14 chiffres)          |                             |
| NOM DE LA PARCELLE                     | SURFACE précise (ha et a) * |
|  | COMMUNE                     |
|  |                             |
|  |                             |

Fait à :  
le :  
Signature

\* La colte de cette prestation sera calculé en fonction de la surface exacte simplifiée par notre drone.